



École secondaire Saint-Luc

Rencontre du Conseil d'établissement
8 mai 2025 – 18h
Salle commune de l'annexe Terrebonne

Nom	Représentant.e
Etchessahar, Manuel	Parent (président du CÉ)
Gauthier, Nathalie	Parent
Georges, Syndia	Parent
Leferfort, Mikaël	Parent
Macdonald, Sue-Ann	Parent
Pelletier, Sophie	Parent
Abos, Claudia	Personnel enseignant
Chouinard, Chantal	Personnel enseignant
Étienne, Mélissa	Personnel enseignant
Savignac, Richard	Personnel enseignant
Pellerin, Camille	Personnel de soutien
Blais, Marie-Claire	Personnel professionnel
Cormier, Julie	Communauté
Dupont-Huot. Anne	Communauté
Benoit, Éric	Directeur
Étaient absent.e.s	
Al-Ani, Meryem	Élève
Zahrib, Ghita	Élève
Zarif, Mary	Personnel enseignant
Joseph, Nadia	Parent
Moswa, Leslie	Parent
Paultre Michaëlla	Parent substitut
Roy, Isabelle	Parent substitut

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. 18h10
- 1.2. Les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 2.1. L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du compte-rendu du 8 avril 2025

- 3.1. Le compte-rendu est lu et adopté à l'unanimité.



École secondaire Saint-Luc

4. Suivi du procès-verbal

- 4.1. Quelques corrections sont faites à la liste des présences.
- 4.2. En suivi des préoccupations du CÉ à l'égard des voyages aux États-Unis, il est demandé si le CSSDM a émis de nouvelles directives demandant de restreindre ou d'annuler les voyages actuellement planifiés en direction des États-Unis. Le CSSDM n'a pas émis de nouvelles directives en ce sens et le voyage à New York en juin peut donc avoir lieu comme prévu.
- 4.3. En suivi au sujet des alarmes d'incendie récurrentes, il est mentionné qu'il n'y a plus eu de déclenchement volontaire depuis l'intervention à l'interphone et le resserrement des autorisations à circuler pendant les cours. L'équipe-école est satisfaite de cette situation qui permet de protéger le temps d'enseignement. Le SRM du CSSDM a fait les modifications permettant le retour d'une « pré-alarme », mais la direction doit vérifier si tout est terminé et fonctionnel.

5. Parole au public

- 5.1. Une question est posée afin de savoir si « *l'école voudrait bien éviter aux élèves (surtout en 1^{re}, 2^e et 3^e années) de faire des travaux par Internet ?* »
Il est répondu que le choix des outils pédagogiques appartient aux enseignants, mais que la question sera tout de même relayée à l'équipe-école et en particulier aux enseignants de ces niveaux.

6. Mot du président

Pas de message à mentionner.

7. Mot du directeur

La direction mentionne simplement avoir reçu la visite du directeur général adjoint (DGA) et du directeur d'unité (DU) dans le cadre des visites bisannuelles d'accompagnement des directions d'établissement. Le DGA et le DU s'estiment satisfaits des moyens mis en œuvre pour l'avancement du projet éducatif de l'école.

8. Parole aux représentants des élèves

Les représentantes des élèves ne sont pas présentes (examen ministériel de français vécu le matin...)

9. Points de discussions et de décision (adoption et approbation)

9.1. Approbation des sorties éducatives

- 9.1.1. **Pièce Othello** – Théâtre du Nouveau Monde – 28 mai, 12h40 à 16h – approuvé à l'unanimité ;
- 9.1.2. **La Ronde** – 18 juin, 10h à 14h30 – 14\$ de frais (école couvre 20\$) – alternative de sortie gratuite au **Centre des Sciences** – approuvé à l'unanimité ;
- 9.1.3. **Upper Canada Village et Musée des sciences naturelles d'Ottawa** – 20 juin, 7h à 18h – approuvé à l'unanimité.

Les membres du CÉ rappellent qu'il faut demander aux enseignants de soumettre leurs demandes de sorties de septembre et octobre prochain au prochain CÉ pour faciliter les opérations de début d'année.



École secondaire Saint-Luc

9.2. Approbation des activités parascolaires

Aucune nouvelle activité parascolaire à présenter.

9.3. Approbation des activités de financement

Aucune nouvelle activité de financement à présenter.

9.4. Approbation du plan de l'effectif 2025-2026

M. Benoit présente le plan de l'effectif 2025-2026. Il explique que les services éducatifs (SÉ) du CSSDM ont centralisé la gestion et l'attribution des services professionnels dans les écoles (conseiller en orientation, psychoéducation, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute...) en vue de s'assurer que tous les élèves puissent avoir accès à des services professionnels peu importe l'école où ils se trouvaient. Un comité de travail a défini, pour toutes les écoles, un principe de seuil minimal de service déterminé en fonction de certaines balises (nombre d'élèves HDAA, nombre d'élèves provenant de l'accueil...). Ce plancher est aussi un plafond (les écoles ne peuvent faire l'embauche de plus de services professionnels que ce qui leur est octroyé).

À Saint-Luc, le portrait de nos services professionnels est quelque peu modifié à la hausse. Nous avons 1,8 poste de conseillanc en orientation et les SÉ accordent 2 postes en 2025-2026. Nos postes de psychoéducation demeurent inchangés et nous conservons 3 postes.

Notre effectif de personnel de soutien (surveillants, TES, secrétaires, technicien en laboratoire...) demeure le même que pour l'année scolaire 2024-2025 à deux exceptions près :

- Un ajout de 0,4 poste (2 jours) d'opérateur en informatique ;
- Un ajout de 0,8 poste (4 jours) de technique en loisirs.

Au niveau du nombre de postes enseignants, nous aurons encore autour de 150 enseignants et le nombre évoluera en fonction de la confirmation officielle du nombre d'élèves qui fréquenteront l'école en 2025-2026

Le plan de l'effectif est approuvé à l'unanimité.

9.5. Consultation auprès des élèves 2025 – recommandations au CÉ

9.5.1. Lorsqu'on se rappelle ce que les élèves avaient répondu lors du sondage fait l'année passée, **l'aspect sécurité** est un élément dont les réponses nous surprenaient (puisque le sentiment de sécurité n'est pas aussi élevé qu'on le pensait). Il serait donc pertinent de retourner voir cet élément auprès des élèves.

Le conseil des élèves était aussi consulté dans le passé et il est possible de les sonder de nouveau cette année. Mme Pellerin mentionne qu'il sera possible de leur soumettre des questions d'ici la fin de l'année.

Au chapitre de la sécurité, il est aussi possible de recourir au QSVE l'an prochain pour sonder tous les élèves de l'école.

9.5.2. Ce qui ressortait aussi dans le sondage, c'était le manque de **motivation** à se lever pour aller à l'école. Il serait intéressant de les sonder de nouveau à cet égard. Nos CO font de



École secondaire Saint-Luc

belles actions pour aider les élèves à trouver leurs motivations à venir à l'école et ça se poursuivra l'an prochain avec l'animation des COSP.

9.5.3. Le CÉ exprime qu'il serait intéressant de sonder les élèves sur leurs intérêts face à l'idée de faire des **voyages**? Pour aller chercher un maximum de réponses des élèves, il y a moyen d'organiser la collecte d'informations en mobilisant les profs à l'avance et en organisant un blocage horaire pour certains groupes au local informatique.

9.5.4. Dans la même foulée, le CÉ souhaite connaître les propositions des élèves au sujet des **activités parascolaires** qui les intéressent – *Les activités parascolaires seront encore plus importantes dans le contexte où les cellulaires seront interdits. Comment est-ce que ce sera géré? Il y aura envoi de lettres aux parents suggérant fortement de garder les téléphones à la maison (réduire le risque de vols). À l'intérieur de l'école, il y aura beaucoup de confiscations au début et on devra faire beaucoup d'éducation tant du côté des élèves que du côté des parents.*

Peu importe notre façon de sonder les élèves, il faut s'assurer d'avoir un maximum de réponses des élèves (pas seulement 50 sur 2500).

9.6. Critères du CÉ pour la sélection d'une direction d'école

9.6.1. Il est proposé que les critères adoptés l'an dernier soient reconduits pour la consultation de cette année – adopté à l'unanimité

9.6.2. M. Etchessahar entrera les informations dans l'outil FORMS qui a été remis.

9.7. Compte-rendu du comité voyages – recommandation auprès de la direction

9.7.1. Le sous-comité s'est réuni le 15 avril en soirée.

9.7.2. Le sous-comité a réfléchi à des balises permettant d'encadrer l'utilisation de la mesure 15028 si l'interprétation de la clause « offrir gratuitement le transport... » permettait de couvrir des frais de billets d'avion.

9.7.3. Les travaux du sous-comité se sont déroulés avant d'avoir une réponse du CSSDM à l'égard de la clause balisant les frais de transport. La réponse offerte par le CSSDM mentionne qu'il n'est pas possible d'utiliser la clause permettant « d'offrir gratuitement le transport » de la mesure 15028 pour organiser des voyages.

9.7.4. La réponse du CSSDM amène les gens du CÉ à discuter des balises qui ont été proposées par le sous-comité de travail.

9.7.5. La 4^e balise proposée par le sous-comité de travail fait l'objet de plusieurs échanges sans qu'il ne soit possible de finaliser une formulation qui satisfasse les membres du CÉ.

9.7.6. Il est convenu que M. Benoit reverra la formulation qui sera présentée aux membres avant la prochaine rencontre du CÉ afin de ne pas reprendre toutes les discussions et en faciliter l'approbation par le CÉ.

9.7.7. Le document contenant les balises initiales est disponible en annexe.

9.7.8. Les membres du CÉ ont exprimé que soit ajoutée aux balises une mention affirmant le souhait du CÉ voulant que tous les élèves puissent vivre une activité ou une sortie durant l'année scolaire.



9.8. Approbation horaire d'examens de fin d'année

9.8.1. L'horaire des examens de juin est présenté aux membres du CÉ.

L'horaire est approuvé à l'unanimité

Le document présenté est disponible en annexe.

10. Points d'information

10.1. Suivi installation classes d'accueil au bâtiment Coolbrook

Point escamoté considérant l'heure avancée de la soirée et considérant que le prochain CÉ aura lieu au bâtiment Coolbrook. M. Benoit précise simplement et rapidement que nous passons de 2 groupes ouverts à 5 groupes ouverts d'ici la fin de la présente année scolaire au bâtiment Coolbrook.

10.2. Suivi du budget

En résumé, il y a 462 434\$ disponibles au fonds 1 pour terminer l'année scolaire (30 juin) ; Si on retire de cette somme les dépenses anticipées (selon la moyenne mensuelle depuis début d'année) ainsi que les sommes pour absorber les déficits aux autres fonds, il y a une anticipation d'un solde résiduel d'environ 180 000\$ au 30 juin.

Autrefois, ce solde résiduel était utilisé pour maximiser des dépenses d'investissement, chose qu'on ne peut plus faire (cette année, notre limite était de 52 000\$ qui a tout été utilisé pour éponger le déficit de 80 000\$ des investissements de l'an dernier.)

Le solde résiduel sera cependant utilisé en fin d'année afin de corriger des écritures salariales permettant de maximiser des budgets dans des enveloppes reportées.

10.3. Consultation sur la politique de la CSSDM sur les frais chargés aux parents

Une consultation du CÉ aurait dû être ajoutée à un de nos ordres du jour et avoir lieu avant le 28 avril. Nous ne sommes pas parvenus à ajouter ce point pour fins de consultation, mais il importe d'informer le CÉ de Saint-Luc que cette consultation a eu lieu pour l'ensemble du CSSDM et que des CÉ des autres établissements ont pu faire entendre leur voix au sujet des ajustements à apporter à la politique relative aux contributions financières pouvant être assumée par les parents et les élèves (FGJ, FP mineurs).

La consultation visait les éléments suivants :

- Toutes les activités pédagogiques obligatoires devront être gratuites et les conseils d'établissements ne pourront plus approuver des frais facturés aux parents à cet égard.
- Les parents d'un groupe d'élèves qui n'auraient pas utilisé un cahier d'activité à 80% à la fin de l'année scolaire seront remboursés pour le cahier d'activité en question.
- Tous les frais (principalement surveillance du dîner) seront absorbés par le CSSDM pour les premiers 18 mois d'une délocalisation seulement – accommodements possibles pour raisons humanitaires.
- La ristourne de taxes reçue par le CSSDM devra être déduite des frais facturés aux parents.
- La contribution volontaire devra faire l'objet d'un document distinct de la facture.

Le résultat de cette consultation sera traduit dans la politique ajustée du CSSDM et devrait être disponible prochainement.



École secondaire Saint-Luc

10.4. Parole aux représentants des enseignants

- 10.4.1. Annexe Terrebonne – enjeu de motivation chez les élèves – beaucoup d’élèves vont dîner à la maison et ne reviennent plus. La cause s’explique, selon les enseignants, par l’absence d’un service de cafétéria.
- 10.4.2. Évaluation du PEI – Résultat très positif. Les gens de l’IB sont très satisfaits. On a quelques défis, mais c’est à notre portée.

10.5. Parole aux représentants du personnel professionnel

- 10.5.1. Les élèves vont bien dans l’ensemble, mais on sent que le niveau de fatigue correspond à celui d’une fin d’année.

10.6. Parole aux représentants du personnel de soutien

- 10.6.1. Le conseil des élèves a participé au Rendez-vous de la démocratie scolaire – un beau succès.
- 10.6.2. Nos élèves ayant participé à l’activité de création de jeux vidéo ont pu assister à l’événement de clôture de Fusion Jeunesse. C’est l’occasion pour les jeunes de célébrer leur travail, de voir celui des autres, de se réseauter et de se donner des idées pour la prochaine année.
- 10.6.3. Équipe basket juvénile D3 – meilleure équipe RSEQ Montréal
- 10.6.4. Julie Tremblay-Mons – meilleure entraîneuse (basket juvénile D3).

10.7. Parole aux représentantes de la communauté

- 10.7.1. Grande foire de l’emploi au CJE sur Sherbrooke toujours active pour aider les élèves à se trouver un emploi.
- 10.7.2. Outreach en intervention aussi active et présentera sa programmation à Camille Pellerin pour présentation aux élèves.
- 10.7.3. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire – Les milieux scolaires seront appelés à se mobiliser sur certains points que révèle l’enquête.
- 10.7.4. Camp de formation leadership cet été à West Haven.

10.8. Parole au représentant au comité de parents

Aucun parent du comité de parent n’est présent.

10.9. Parole à la représentante de l’OPP

La dernière rencontre a eu lieu le 30 avril. Mme Cormier n’était pas présente, mais les activités OPP vont bien.

11. Questions diverses

M. Savignac mentionne un empêchement important le 4 juin prochain et demande aux membres du CÉ s’ils acceptent de modifier la date du prochain CÉ. Les membres du CÉ conviennent de faire la prochaine rencontre du CÉ le 2 juin à 18h au bâtiment Coolbrook.



École secondaire Saint-Luc

12. Prochaine rencontre le 2 juin 2025 (bâtiment 5010 de la rue Coolbrook à 18h)

13. Levée de l'assemblée - 9h45

Signatures

Manuel Etchessahar
Président du CÉ

Éric Benoit
Directeur

Annexes pages suivantes

- Balises issues du document originalement proposé par le sous-comité réuni le 15 avril
- Horaire des examens de juin 2025



École secondaire Saint-Luc

Balises issues du document initialement proposé par le sous-comité réuni le 15 avril

1^{re} balise :

S'assurer que l'activité proposée s'inscrit dans une des 6 catégories.

2^e balise :

Il faut que le caractère « parascolaire » de l'activité soit en évidence avant tout autre chose.

3^e balise :

La compensation doit avoir la forme d'une reconnaissance forfaitaire et non pas la forme d'un salaire équivalent au taux horaire quotidien.

4^e balise :

Si la demande de voyage suppose que l'élève est en action dans le cadre de son activité et qu'il représente l'école (tennis ~~parasco~~ qui est invité à un tournoi à New York = couvert, mais si veulent voir le US Open par la même occasion, alors US Open à leur frais / si invite un chœur de chant à concours à New York, transport est couvert par la mesure, mais la soirée sur Broadway est aux frais des élèves).

(Cette balise discutée lors de la rencontre du comité n'est plus recevable depuis la confirmation du CSSDM que l'expression « transport » sous-entend un déplacement pour vivre son activité parascolaire de 60 minutes et de rentrer immédiatement par la suite par le même transport.)

5^e balise :

La demande de soutien financier ne peut viser qu'à couvrir les frais de transport.

(Cette balise n'est plus valide – voir note 4.)

6^e balise :

Une demande de voyage peut être recevable dans la mesure où le voyage est un résultat découlant de l'activité et non pas l'objectif de départ.

7^e balise :

Avant d'arriver au CÉ, il faut que tout projet de voyage ait été revu et agréé par la direction.

8^e balise :

Les voyages autres doivent être à coût nul pour l'école.

Ratio accompagnateurs/élèves toujours autour de 1/10

Formule de calcul

650 000\$ divisé par 2500 élèves (+/- 260\$/élèves)

Le 650 000\$ se répartit comme suit :

- 33 000\$ frais de coordination du parascolaire
- XX\$ doit être provisionné pour de l'aide aux devoirs
- XX\$ doit être provisionné pour les salaires d'entraîneurs
- XX\$ doit être provisionné pour couvrir les frais de transport

Peut-on imaginer un % alloué pour soutenir les demandes (jusqu'à concurrence de 30% par exemple) en ayant établi un montant maximal ne dépassant pas le coût du billet de transport (avion, bus, train, bateau...)

Par exemple : Un projet ne se verra pas accorder un montant supérieur à un montant XX\$

Imaginer un montant compensatoire quotidien identique pour chacun des corps d'emploi (dans un contexte d'activités parascolaires)



École secondaire Saint-Luc

Horaire du 9 au 23 juin GSL (régulier)

À moins d'avis contraire, les élèves du 2e cycle font leur évaluation en avant-midi et les élèves du 1er cycle, en après-midi.

			Jeudi 5 juin	
			Anglais enrichi 5e secondaire (2 groupes) Cours réguliers pour tous les autres élèves	
Lundi 9 juin	Mardi 10 juin	Mercredi 11 juin	Jeudi 12 juin	Vendredi 13 juin
Cours réguliers	Français lecture Tous les niveaux	Mathématiques Tous les niveaux Maths SN en 4e secondaire <i>* 5e enrichi</i>	Anglais Tous les niveaux Anglais régulier en 5e secondaire	Histoire 3e et 4e secondaire Géographie 1e et 2e secondaire <i>* 2</i> Pas d'évaluation en US 5e secondaire
Lundi 16 juin	Mardi 17 juin	Mercredi 18 juin	Jeudi 19 juin	Vendredi 20 juin
Sciences 1e, 3e et 4e secondaire Chimie ou Physique 5e secondaire Pas d'évaluation en sciences 2e secondaire	Rencontres en arts plastiques, en art dramatique et en musique-études Tous les niveaux <i>Terrebonne 1/2 jour d'activités à l'école.</i>	Mathématiques CST 4e secondaire Demi-journée d'activités organisée par les enseignants d'éducation physique 1e, 2e et 3e secondaire	Reprises d'examen Tous les niveaux Sur convocation	Fête de fin d'année Tous les niveaux
Lundi 23 juin				
Reprises d'examen Tous les niveaux Sur convocation				
Dernière possibilité de remettre du matériel Tous les niveaux				

Horaire du 9 au 23 juin Annexe Terrebonne

Tous les élèves de l'annexe Terrebonne font leur évaluation en avant-midi.

Lundi 9 juin	Mardi 10 juin	Mercredi 11 juin	Jeudi 12 juin	Vendredi 13 juin
Cours réguliers	Français lecture Tous les niveaux	Mathématiques Tous les niveaux	Anglais Tous les niveaux	Histoire 3e secondaire Histoire et/ou Géo 1e et 2e secondaire
Lundi 16 juin	Mardi 17 juin	Mercredi 18 juin	Jeudi 19 juin	Vendredi 20 juin
Sciences 1e et 3e secondaire Pas d'évaluation en sciences 2e secondaire	Rencontres en arts plastiques Tous les niveaux	Demi-journée d'activités organisée par les enseignants d'éducation physique au GSL 1e, 2e et 3e secondaire	Reprises d'examen Tous les niveaux Sur convocation	Fête de fin d'année au GSL Tous les niveaux
Lundi 23 juin				
Reprises d'examen Tous les niveaux Sur convocation Dernière possibilité de remettre du matériel Tous les niveaux				

Pavillon principal, 6300, chemin de la Côte Saint-Luc, Montréal (Québec) H3X 2H4 **Annexe de Terrebonne**, 7315, rue de Terrebonne, Montréal (Québec) H4B 1E3 **Annexe Prud'Homme**, 3744 avenue Prud'Homme, Montréal (Québec) H4A 3H4 (514) 596-5920

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec



École secondaire Saint-Luc

Horaire du 9 au 23 juin Accueil au GSL et à l'annexe Prud'homme (Annexe Coolbrook?)

Tous les élèves de l'accueil font leur évaluation en avant-midi.

Les enseignants titulaires surveillent leurs élèves dans leur local habituel. Quelques enseignant.es de mathématiques sont présent.es pour effectuer les pauses. Lors d'examen de mathématiques, tous les enseignant.es de mathématiques sont présent.es pour effectuer les pauses et répondre aux questions de leurs élèves.

Lundi 9 juin	Mardi 10 juin	Mercredi 11 juin	Jeudi 12 juin	Vendredi 13 juin
Cours réguliers	Français lecture Tous les niveaux	Mathématiques Tous les niveaux	Français écriture Tous les niveaux	Univers social et/ou Recupération et/ou Préparation pour l'oral et/ou pour l'écoute Tous les niveaux
Lundi 16 juin	Mardi 17 juin	Mercredi 18 juin	Jeudi 19 juin	Vendredi 20 juin
Français écoute et/ou oral Tous les niveaux	Rencontres en arts plastiques et en art dramatique et/ou Reprise d'examen et/ou Préparation pour l'oral et/ou pour l'écoute Tous les niveaux	Mathématiques Tous les niveaux	Français écoute et/ou oral et/ou grammaire Tous les niveaux	Fête de fin d'année au GSL Tous les niveaux
Lundi 23 juin				
Reprises d'examen Tous les niveaux Sur convocation Dernière possibilité de remettre du matériel Tous les niveaux				